



L'Université de Zurich cherche à pourvoir une

**Chaire en droit commercial, bancaire, des sociétés et des marchés des capitaux (75%+ ou 100%, open rank)**

dès le début du semestre d'automne 2022 (1<sup>er</sup> août 2022) au plus tôt.

Nous recherchons une personnalité justifiant d'un parcours exceptionnel en droit et d'une excellente connaissance du droit commercial, bancaire, des sociétés et des marchés des capitaux, avec une spécialisation dans les sociétés ouvertes au public en lien avec le droit des marchés des capitaux. Elle doit notamment contribuer au pôle de recherche universitaire relatif à la « réglementation des marchés financiers ».

Le poste doit être pourvu par une personne qui, en plus d'une thèse de doctorat remarquable, présente déjà une thèse d'habilitation achevée ou bien avancée ainsi que d'autres publications dans le domaine de la Chaire à pourvoir. Dans un tel cas, le poste sera pourvu dans le cadre d'une Chaire professorale ordinaire ou extraordinaire, avec un taux d'occupation de 75%, avec une perspective d'augmentation à 100% dans les cinq à six ans suivant l'entrée en fonction. Dans le cas d'excellentes candidatures, provenant notamment de pays et de régions – comme dans le cas de la Suisse francophone – où il n'existe pas d'obligation d'habilitation, il est possible de renoncer à une habilitation s'il existe une attestation de qualification équivalente.

Le poste pourra également être attribué à un jeune chercheur ou une jeune chercheuse. Les candidates et candidats admissibles démontreront leurs qualifications par une thèse de doctorat remarquable ainsi qu'un projet bien étayé d'habilitation planifié ou déjà commencé dans le domaine du droit des marchés financiers (ou dans un domaine connexe si la thèse de doctorat a été rédigée dans le domaine du droit des marchés financiers). Une telle nomination est prononcée dans le cadre d'une Chaire de professeur assistant avec tenure track, avec un taux d'occupation de 100%.

Les candidates et candidats doivent posséder une très bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand et, en particulier, être capables de publier et d'enseigner dans les deux langues ; une bonne maîtrise d'autres langues est également souhaitable, en particulier le français. Les candidates et candidats d'origine étrangère et/ou de langue étrangère doivent être disposés à se familiariser avec le droit des affaires suisse dans un délai de deux ans.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la proportion des groupes sous-représentés, notamment la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite donc expressément toutes les personnes correspondantes à se porter candidates.

Les détails concernant le profil requis se trouvent ci-après.

Veillez soumettre votre dossier de candidature [en ligne](#) avant le **27 août 2021**. Le cas échéant, l'envoi de publications sous forme imprimée sera demandé ultérieurement.

Le Prof. Dr. Hans-Ueli Vogt (hans-ueli.vogt@rwi.uzh.ch), membre compétent de la Commission des nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.



## **Profil requis**

La Chaire professorale doit être occupée par une personne dont les recherches portent sur le droit des marchés financiers. Elle doit contribuer au pôle de recherche universitaire sur le droit avec une spécialisation dans les sociétés ouvertes au public en lien avec le droit des marchés des capitaux. En plus des axes de recherche en droit suisse, une attention particulière devrait être portée au droit comparé et aux aspects internationaux de ces domaines. D'autres domaines de recherche apparentés, tels que le droit réglementaire, de la numérisation ou de la finance durable (sustainable finance), sont opportuns pour compléter le profil d'exigences susmentionné, mais ne peuvent compenser les divergences avec celui-ci. En collaboration avec la Chaire existante de droit des marchés financiers et des sociétés, le ou la titulaire du poste devra également contribuer à la poursuite des travaux de développement dans le domaine du droit des marchés financiers menés par l'UFSP (Universitärer Forschungsschwerpunkt).

Le poste peut être pourvu soit dans le cadre d'une Chaire professorale ordinaire (ou extraordinaire), soit comme poste de relève dans le cadre d'une Chaire de professeur assistant avec tenure track. Une Chaire professorale ordinaire ou extraordinaire est pourvue avec un taux d'occupation de 75%, une Chaire de professeur assistant avec tenure track avec un taux d'occupation de 100%.

En collaboration avec les autres Chaires de droit des sociétés, le ou la titulaire de la Chaire doit veiller à ce que l'enseignement du droit des sociétés, tant au niveau du bachelors que du master, soit assuré convenablement au regard de l'importance économique de cette matière. D'excellentes aptitudes didactiques et un minimum d'expérience dans l'enseignement sont essentiels à cet égard.

Les candidates et candidats doivent posséder une très bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand et, en particulier, être capables de publier et d'enseigner dans les deux langues ; une bonne maîtrise d'autres langues est également souhaitable, en particulier le français. Les candidates et candidats d'origine étrangère et/ou de langue étrangère doivent être disposés à se familiariser avec le droit des affaires suisse dans un délai de deux ans. Il est également attendu que la personne nommée participe activement à l'administration autonome académique. Cela comprend aussi une implication au sein du groupe spécialisé Droit commercial et des affaires.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la proportion des groupes sous-représentés, notamment la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite donc expressément toutes les personnes correspondantes à se porter candidates.

## **Informations complémentaires concernant le dossier de candidature**

Veillez joindre les documents suivants à votre dossier :

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- certificats, en particulier ceux qui concernent les diplômes universitaires requis
- liste des publications, conférences et cours
- évaluations des cours
- aperçu des fonds de tiers éventuellement obtenus
- aperçu des éventuelles formations continues didactiques universitaires
- aperçu de votre collaboration dans l'administration autonome académique